

# Programme de Français

(3ème et 4ème)

# PROGRAMME DE FRANCAIS

## *Sommaire*

### **I- Statut du français**

### **II- Orientations générales**

- 1- L'approche par compétences
  - Les principes
  - Les concepts
- 2- La pédagogie de l'intégration
- 3- Le rôle de l'enseignant

### **III- Choix méthodologiques et pédagogiques**

- 1- Une pédagogie centrée sur l'apprenant
- 2- Une pédagogie différenciée
- 3- L'approche communicative
- 4- L'approche modulaire

### **IV- Compétences visées**

- 1- Les compétences terminales
- 2- Les compétences disciplinaires
- 3- Les compétences de base
  - Les compétences de perfectionnement
- 4- Les compétences transversales

### **V- Contenus et structure du programme**

- 1- Les thèmes
- 2- Les contenus : caractéristiques générales
- 3- Les compétences, objectifs spécifiques et contenus- matières

### **VI- Méthodologie**

### **VII- Evaluation**

- 1- Les performances attendues
- 2- L'ordinogramme
- 3- Les critères d'évaluation et leurs indicateurs

## I- STATUT DU FRANCAIS

Les langues étrangères sont enseignées dès le premier cycle de l'enseignement en tant qu'outils de communication et moyens d'accès direct aux productions de la pensée universelle et ce qu'elle véhicule comme techniques, théories scientifiques et valeurs civilisationnelles, afin de préparer les jeunes à suivre leur évolution et à y contribuer d'une manière qui permette à la fois d'enrichir la culture nationale et d'assurer son interaction avec la culture universelle .

C'est en référence à cette finalité de base qu'est défini le statut du français.

Etant la première langue étrangère étudiée par l'élève tunisien, le français devra contribuer à sa formation intellectuelle, culturelle et scientifique.

Il sera pour l'élève un moyen complémentaire pour :

- communiquer avec autrui ;
- découvrir d'autres civilisations et cultures et se situer par rapport à elles ;
- accéder à l'information scientifique et technique.

## II- ORIENTATIONS GENERALES

### 1- L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'enseignement/ apprentissage du français repose sur les principes et les concepts d'une approche par compétences. Approche qui vise l'acquisition par l'élève de compétences durables, susceptibles de l'aider à communiquer dans des situations de plus en plus complexes.

L'approche par compétences permet :

- de donner du sens aux apprentissages en faisant travailler l'élève dans le cadre de situations significatives pour lui.
- de rendre les apprentissages plus efficaces en
  - o mettant l'accent sur le fondamental
  - o garantissant une meilleure fixation des acquis
  - o mobilisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être antérieurs
  - o évaluant de façon continue les acquis en vue de remédier très vite aux insuffisances ;
- de fonder les apprentissages ultérieurs.

### *a / Les principes*

Cinq principes fédérateurs liés à l'apprentissage sous-tendent l'approche par compétences .

#### **PRINCIPE 1 : « *Le tout n'est pas la somme des parties.* »**

Ce principe développe l'idée que le maître doit aller au-delà de la juxtaposition des apprentissages en permettant aux élèves de réaliser des activités favorisant l'intégration de leurs acquis pour en assurer une réelle maîtrise et garantir le développement de compétences.

*Exemple : un élève qui identifie un sujet, un verbe, un adjectif, qui connaît les formes des verbes être et avoir, est rarement capable de lui-même d'intégrer ces diverses notions dans un énoncé cohérent pour décrire une personne qu'il aura rencontrée dans la rue.*

**PRINCIPE 2 : « Tout n'a pas la même importance. »**

Ce principe véhicule l'idée que ce qui paraît nécessaire et essentiel à un niveau d'études donné peut ne plus l'être à un autre niveau.

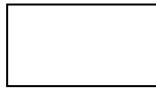
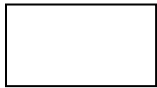
De l'application de ce principe sur les compétences disciplinaires découle la distinction entre les **compétences de perfectionnement** jugées nécessaires et les **compétences de base** jugées nécessaires et essentielles.

**PRINCIPE 3 : « Même le plus compétent commet des erreurs. »**

Ce principe développe l'idée qu'apprendre c'est « se donner le droit à l'erreur ». Cela implique donc non seulement de tolérer un taux d'erreurs mais de fixer un seuil d'erreur acceptable pour les apprentissages fondamentaux : seuil en deçà duquel on ne peut confirmer la maîtrise de la compétence.

Dans ce programme, le seuil de tolérance en matière **d'évaluation** est fixé à 2/3. Cela veut dire qu'il faut fournir à l'élève minimalement trois occasions différentes de manifester pleinement sa maîtrise de la compétence et considérer qu'il la maîtrise s'il réussit 2 occasions sur 3 (dans le cadre d'une situation d'évaluation).

*Exemple ① - Regarde les images et écris trois phrases.*



.....

.....

.....

*Exemple ② - Complète par trois mots*

- *Le matin, je mange du....., du.....et de la .....*
- *Je bois de.....du.....et du.....*
- *Je porte une....., un.....et un.....*

La règle des 2/3 s'applique aisément parce que l'élève peut manifester sa maîtrise dans au moins trois occasions différentes.

**Remarque :** L'épreuve doit donc contenir un nombre d'occasions (items, exercices, phrases) multiples de 3

**PRINCIPE 4 : « Ce qui distingue le professionnel expert de celui qui ne l'est pas réside, notamment, dans son pouvoir efficace à remédier. »**

Ce principe suppose qu'apprendre c'est «changer, avancer, évoluer...». Des événements divers peuvent, cependant, empêcher ce changement (notion mal comprise, mal intégrée, mal appliquée, confondue avec une autre, etc.). Pour que l'enseignant puisse soutenir l'apprentissage de ses élèves, les épreuves d'évaluation qu'il aura à construire doivent donc lui permettre d'identifier la nature des erreurs commises pour établir un diagnostic sur les difficultés rencontrées et mettre en place des stratégies de remédiation adéquates.

### **PRINCIPE 5 : « Ce qui est significatif pour l'enfant résiste mieux à l'usure du temps. »**

On veillera donc à construire des situations d'apprentissage, d'entraînement ou d'évaluation qui aient du sens pour l'enfant et lui permettent de voir à quoi servent les choses apprises. On n'oubliera pas que ce qui a du sens pour l'enfant se trouve, non seulement dans les situations de la vie quotidienne, mais aussi, pour lui, dans l'univers de l'imaginaire.

#### ***b / Les concepts***

Les cinq principes cités véhiculent un certain nombre de concepts dont il est important de saisir la portée pour bien en comprendre l'utilité.

**La compétence** est un savoir-agir en situation qui fait appel à la mobilisation d'un ensemble intégré de ressources (savoirs, savoir-faire et savoir-être antérieurs) en vue de communiquer, de rendre compte d'événements, de résoudre des problèmes...

Les différentes catégories de compétences retenues dans ce programme sont développées dans le chapitre IV.

**La capacité** se traduit par une activité intellectuelle (a), et/ou gestuelle (b). La capacité s'exerce sur un ou plusieurs contenus.

**Exemples :**     *a/ identifier, transformer, établir des relations, comparer...*  
                      *b/ souligner, encadrer, assembler...*

**Le contenu matière** est le savoir propre à une discipline, l'objet d'une « leçon » ; une portion de matière.

**Exemples :**     *Les verbes être et avoir*  
                      *Les noms propre et commun*

**L'objectif spécifique** traduit le résultat de l'exercice de la (des) capacité (s) sur un contenu.

**Exemples :**     *a/ . identifier un verbe*  
                      *. transformer des noms du singulier au pluriel*  
                      *. établir la relation entre un sujet et un verbe.*  
  
                      *b/ . souligner un nom propre*  
                      *. encadrer un groupe de mots...*

## **2 - UNE PEDAGOGIE DE L'INTEGRATION**

*« La pédagogie de l'intégration repose sur la mise en place d'un processus d'apprentissage qui ne se contente pas de cumuler des connaissances et savoir-faire mais qui apprend à mobiliser ces connaissances et savoir-faire pour résoudre des situations-problèmes qui ont du sens pour l'élève ».*

Ce processus met donc en relation aussi bien des notions propres à une discipline que des savoirs communs à plusieurs disciplines ou encore des savoirs « sociaux » (interactions et capacités relationnelles).

- L'intégration des savoirs propres à une discipline s'exprime dans la réalisation d'une tâche qui témoigne de l'acquisition par l'élève des différents savoirs disciplinaires.

*Exemple : Intégrer des notions de grammaire (de la phrase et du texte), de conjugaison, d'orthographe...pour rédiger une lettre.*

- L'intégration des savoirs liés à plusieurs disciplines permet le développement de compétences transversales d'ordre intellectuel et méthodologique.

*Exemples : Exploiter l'information en ayant recours à plusieurs sources et domaines.  
Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces pour  
gérer et exploiter les informations et la documentation  
recueillies.*

- L'intégration des savoirs « sociaux » s'exprime dans un contexte social (classe, école...) par la mobilisation des compétences relationnelles suivantes :

- respecter des règles de vie ;
- travailler en coopération ;
- comprendre et accepter les différences ;
- apprendre à vivre ensemble.

### 3- L'ENSEIGNANT

#### *a/ Son rôle*

La mise en place de l'approche par compétences confère un rôle essentiel à l'enseignant. Il est le « **maillon fort** » de cette approche : le chaînon qui permet de connecter le programme à l'élève. Une tâche fondamentale qui est à sa portée compte tenu de ses compétences et de son expérience.

#### *b / Sa formation*

L'enseignant est appelé à investir ses connaissances, son expérience et ses pratiques pédagogiques en tenant compte des visées de la nouvelle approche et des différents concepts qui la sous-tendent et veiller à actualiser en permanence sa formation en matière d'intégration, d'évaluation et de remédiation.

#### *c / Ses attitudes*

##### *\* à l'école*

L'enseignant est partie prenante de la vie **de** l'école et de la vie **à** l'école. Aussi est-il invité à adhérer pleinement au travail d'équipe et à respecter les règles qui en découlent, à savoir :

- la concertation permanente ;
- la participation à l'édification de projets d'école ;
- la collaboration à des tâches communes (entre maîtres d'une même école, d'un même degré...) ;
- l'établissement de liens entre les principaux partenaires de l'action éducative et particulièrement les parents...

#### **\* en classe**

Dans sa classe, le maître est convié à :

- créer les conditions qui favorisent la réussite des élèves : les apprentissages réussis doivent beaucoup au climat de confiance créé par l'adulte ;
- adapter son comportement aux multiples situations d'apprentissage : passer du statut d'enseignant «*dispensateur de savoir*» par moments (notamment lors des apprentissages structurés) à celui de «*personne-ressource*» à d'autres moments (lors des travaux de groupes /de recherche...);
- devenir partenaire de ses élèves dans la construction et la réalisation de projets de classe ;
- introduire des techniques d'animation permettant à l'élève de devenir acteur de sa formation ;
- prendre des initiatives.

### **III- CHOIX METHODOLOGIQUES ET PEDAGOGIQUES**

Pour atteindre les objectifs assignés à l'enseignement du français, il convient aussi de prendre en considération les principes méthodologiques et pédagogiques suivants.

#### **1 – UNE PEDAGOGIE ACTIVE CENTREE SUR L'APPRENANT**

Dans cette perspective, on veillera à :

- tenir compte des besoins des élèves, de leur âge, de leurs capacités et de leur rythme de travail ;
- les motiver en appréciant et en valorisant leurs efforts ;
- éveiller leur curiosité ;
- stimuler leur imagination ;
- tirer profit de l'erreur dans le processus d'apprentissage ;
- les initier à l'esprit d'équipe dans la réalisation d'activités de groupe et de projets de classe.

#### **2 -UNE PEDAGOGIE DIFFERENCIEE**

Chaque élève apprend un peu à sa manière. Certains privilégient «l'écoute» (les auditifs ) comme porte d'accès aux savoirs, savoir-faire et savoir-être ; d'autres préfèrent «le voir» (les visuels) ; d'autres encore préfèrent le «toucher». Il y a aussi ceux qui ont besoin d'un temps plus ou moins long pour réfléchir...Compte tenu de cette diversité et pour garantir l'égalité des chances à tous les élèves et permettre à chacun d'eux de progresser selon son rythme et ses potentialités, il revient à l'enseignant de se montrer inventif. Il est donc appelé à mettre en œuvre des procédures pédagogiques à la fois rigoureuses et variées permettant aux apprenants de tirer le maximum de profit.

Pour qu'une pédagogie différenciée puisse être correctement mise en œuvre, certaines conditions méritent d'être prises en compte, notamment :

- la mise en place de situations d'apprentissage adaptées aux besoins et aux difficultés spécifiques des élèves ;
- le respect du rythme de chaque apprenant ;

- l'amélioration de la relation enseignant/enseigné ;
- le recours fréquent aux travaux de groupes pour favoriser l'interaction sociale très formatrice en matière d'apprentissage ;
- la création d'une ambiance de travail favorisant l'autonomie ;
- l'information régulière de tous les partenaires (élèves- collègues- parents...).

### **3 - L'APPROCHE COMMUNICATIVE**

*« C'est en communiquant qu'on apprend le mieux une langue étrangère, qu'on en saisit le fonctionnement réel. ».*

L'une des fonctions privilégiées de la langue est donc la communication. Comme cette dernière se pratique plutôt qu'elle ne s'enseigne, il est indispensable, dans une classe, de créer les conditions optimales encourageant les échanges inter-élèves.

Dans cette perspective, l'enseignement du français doit viser avant tout à développer chez l'élève la capacité à utiliser la structure, la tournure, la formule, l'énoncé...qu'il faut en fonction de la situation dans laquelle se fait la communication : c'est-à-dire respecter les règles sociales d'utilisation de la langue par la prise en compte :

- du contexte ;
- du sujet ;
- de l'objectif de la communication ;
- du rang social et du statut du récepteur...

On ne s'adresse pas de la même manière à un parent, à un ami, à un inconnu... ; dans la rue, à la maison, au travail...

Cependant, l'accent mis sur les pratiques langagières et la compétence de communication, en 3<sup>ème</sup> année notamment, ne doit pas faire oublier les activités plus spécifiques visant la réflexion sur certaines règles de fonctionnement de la langue dans le but de les maîtriser progressivement : maîtrise contribuant à l'amélioration de la qualité des énoncés. Des activités de pratique écrite de la langue et d'orthographe sont programmées à cet effet en 4<sup>ème</sup> année.

### **4 - L'APPROCHE MODULAIRE**

L'approche modulaire, qui consiste en l'organisation des apprentissages en modules, s'inscrit dans la logique de la pédagogie d'intégration. Le module constitue, en effet, une découpe particulière du contenu global à enseigner. Cette découpe repose sur la base d'un thème et/ou de situations qui sont significatifs pour l'apprenant et donnent du sens aux apprentissages.

Ce thème est aussi le principe organisateur et intégrateur des objectifs spécifiques qui, en se conjuguant et en s'intégrant, permettent la maîtrise des compétences.

Le choix du module comme mode d'organisation des activités d'apprentissage répond aux exigences suivantes :

- éviter une progression linéaire des apprentissages ;
- mettre en place une progression spiralaire des apprentissages qui permet des retours fréquents sur les notions étudiées pour leur mise au point, leur contrôle



- et leur enrichissement. En outre, ce retour constant sur les acquis permet de construire une base solide pour les acquisitions nouvelles ;
- répartir d'une façon équilibrée les contenus d'apprentissage (savoirs, savoir-faire) sur l'ensemble de l'année ;
  - planifier des moments spécifiques pour chaque type d'activité (exploration-structuration-intégration-évaluation) ;
  - coordonner les différentes activités ;
  - évaluer périodiquement les acquisitions.

### ***Modalités d'apprentissage***

#### **\* En 3<sup>ème</sup> année ( 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> degré )**

##### ***a / Apprentissage***

En 3<sup>ème</sup> année, l'apprentissage comporte deux phases d'inégales durées :

- une phase de pré- apprentissage qui se déroule tout au long du 1<sup>er</sup> trimestre à raison d'un module par semaine ;
- une phase d'apprentissage structuré et d'intégration qui s'étend sur le reste de l'année scolaire. Lors de cette phase, le module couvrira deux semaines.

##### ***b / Révision / consolidation et intégration***

Des activités de révision, de consolidation et d'intégration sont à réaliser dans les journées- paliers. Ces journées sont réparties comme suit :

- une journée – palier après les modules 2 et 6 ;
- deux journées- paliers après les modules 4 et 8 de la phase de pré- apprentissage ;
- deux journées- paliers précédant chaque module d'évaluation au cours de la phase d'apprentissage structuré et d'intégration.

**Remarque :** il est possible, **si le besoin se fait sentir**, de répartir différemment des journées-paliers qui sont planifiées.

##### ***c / Evaluation et remédiation***

Des modules d'évaluation / remédiation d'une durée d'une semaine chacun sont programmés. Ils sont répartis comme suit :

- un module d'évaluation / remédiation au terme de la phase de pré- apprentissage ;
- un module d'évaluation / remédiation intervenant après deux modules d'apprentissage et les journées- paliers au cours de la 2<sup>ème</sup> phase.

#### **\* En 4<sup>ème</sup> année ( 2<sup>ème</sup> année du 2<sup>ème</sup> degré )**

##### ***a / Evaluation, remédiation et consolidation des prérequis***

Située en début d'année scolaire et n'excédant pas deux semaines, cette activité vise la vérification et la consolidation des prérequis (évaluation diagnostique et remédiation) indispensables à la poursuite de l'apprentissage.

##### ***b / Apprentissage***

En 4<sup>ème</sup> année, l'apprentissage comporte deux phases :

- une phase axée sur l'apprentissage des phonèmes- graphèmes de 4<sup>ème</sup> année ;
- une phase axée sur la lecture de textes et sur la pratique écrite de la langue.

### ***c / Révision / consolidation et intégration***

Des activités de révision/ consolidation et d'intégration sont prévues dans les journées- paliers précédant chaque module d'évaluation.

### ***d / Evaluation et remédiation***

Des modules d'évaluation- remédiation d'une durée d'une semaine chacun sont planifiés.

## **IV- COMPETENCES VISEES**

### ***1- Les compétences terminales***

Les trois compétences terminales suivantes, parce que terminales, constituent les compétences disciplinaires les plus intégrantes du programme de français de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années. Ces trois compétences doivent être maîtrisées par l'élève au terme du 2<sup>e</sup> degré de l'enseignement de base correspondant aux deux premières années d'apprentissage de la langue française.

### **\* Enoncés des compétences terminales**

**Compétence 1.** Liée au savoir-communiquer oralement (écouter, comprendre, parler).

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs et savoir-faire) dans des énoncés oraux cohérents et intelligibles pour :

- manifester sa compréhension d'un message oral ;
- rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ;
- communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.

**Compétence 2.** Liée au savoir-lire.

Intégrer les mécanismes de base de la lecture (décodage et encodage) pour :

- lire des textes courts et variés ;
- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

**Compétence 3.** Liée au savoir-écrire.

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs et savoir-faire) dans des énoncés écrits cohérents pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne.

## 2- Les compétences disciplinaires

Chacune de ces trois compétences terminales forme une cible en fonction de laquelle s'organisent et s'intègrent des compétences disciplinaires plus petites (micro-compétences).

Structuration du Programme selon l'approche par compétences		
Compétence terminale 1 liée à l'oral ↓	Compétence terminale 2 liée à la lecture ↓	Compétence terminale 3 liée à l'écriture ↓
<i>Compétences disciplinaires</i>	<i>Compétences disciplinaires</i>	<i>Compétences disciplinaires</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manifester sa compréhension d'un message oral.</li> <li>- Appliquer les règles de prononciation dans un énoncé oral.</li> </ul> <p><b>* Intégrer dans des énoncés oraux les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif / interrogatif / exclamatif et impératif.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lire globalement des messages, des mots.</li> <li>- Manifester sa compréhension d'un message écrit.</li> </ul> <p><b>*Intégrer les mécanismes d'analyse - synthèse dans la recherche du sens d'un texte.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reproduire des lettres, des mots, des phrases.</li> <li>- Ecrire les graphies correspondant à un même son.</li> </ul> <p><b>* Intégrer dans des énoncés le vocabulaire spécifique à une situation.</b></p>

\* Le détail de ce tableau se trouve dans le chapitre V-3

## 3- Les compétences de base (C.B.) / Les compétences de perfectionnement

Certaines des compétences disciplinaires au programme sont considérées comme essentielles non seulement à la maîtrise des compétences terminales mais aussi et surtout indispensables à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

Ces compétences sont appelées «**compétences de base**» (C.B.) et doivent de ce fait être maîtrisées par tous les élèves et évaluées par l'enseignant.

Dans le tableau ci-dessus, elles sont repérables aux caractères gras utilisés et à leur formulation qui commence par le verbe «intégrer».

A quelques variantes près, ces formulations reprennent les énoncés des C.B. contenues dans l'ordinogramme de 3<sup>e</sup> /4<sup>e</sup> (voir rubrique VII).

Les autres compétences disciplinaires relèvent du perfectionnement. Leur maîtrise n'est pas considérée comme indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs.

Toutefois, ces **compétences de perfectionnement** demeurent utiles à l'élève. Elles peuvent devenir elles-mêmes des compétences de base à un niveau supérieur.

#### ***4 – Les compétences transversales***

Les compétences transversales sont par définition plus englobantes que les compétences à acquérir dans une discipline donnée (disciplinaires).

Elles s'exercent dans une panoplie très large de situations et de contextes et sont mobilisées dans plus d'une discipline.

**Exemple :** *La compétence méthodologique qui consiste à «mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces (organiser son travail, gérer le temps...)», sera mobilisée par l'élève chaque fois qu'il aura à effectuer un travail quels que soient la discipline concernée (math, sciences, langue...) et / ou le domaine visé (sportif, culturel).*

Les compétences transversales trouvent leur contexte de réalisation dans les différents thèmes (voir chapitre V-1).

Ces compétences sont visées dès le début de l'apprentissage mais sont appelées au fil des jours à s'exercer dans des situations- problèmes de complexité progressive tout au long du premier cycle de l'enseignement de base (six années). Elles ne sont pas à évaluer mais à développer et à apprécier globalement.

Celles retenues dans les programmes du 1<sup>e</sup> cycle de l'enseignement de base (toutes disciplines confondues arabe/français) sont classées en quatre catégories. Elles sont de l'ordre de :

- la communication ;
- la méthodologie ;
- l'individuel et du social ;
- l'intellectuel.

Ordre	Compétences transversales	Capacités
de la Communication	<b>Communiquer de façon appropriée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecouter les autres.</li> <li>• Prendre la parole et s'exprimer de façon compréhensible.</li> <li>• Utiliser le registre adéquat.</li> </ul>
méthodologique	<p style="text-align: center;"><b>Mettre en œuvre des méthodes de travail efficaces</b></p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p style="text-align: center;"><b>Exploiter les technologies de l'information et de la communication ( T.I.C.)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser son travail personnel.</li> <li>• Planifier son travail : gérer son temps.</li> <li>• Accomplir une tâche : bien présenter son travail.</li> <li>• Sélectionner une stratégie (démarche) appropriée à la tâche demandée.</li> </ul> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître des objets, des concepts, des environnements, du vocabulaire... propres aux T .I.C.</li> <li>• Utiliser les T.I.C. pour accomplir une tâche.</li> </ul>
individuel et social	<p style="text-align: center;"><b>Devenir autonome</b></p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p style="text-align: center;"><b>Travailler en coopération</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des règles de vie pour le groupe- classe.</li> <li>• Respecter les règles de vie.</li> <li>• Faire des choix et les justifier.</li> <li>• Avoir envie de connaître, d'apprendre.</li> <li>• Prendre en charge ses apprentissages (devenir acteur de sa formation).</li> <li>• Exercer des responsabilités individuellement ou au sein d'un groupe.</li> <li>• Vivre ensemble.</li> </ul> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier un travail avec les autres.</li> <li>• Effectuer un travail avec les autres.</li> <li>• Ecouter l'autre.</li> <li>• Accepter de modifier sa position.</li> <li>• Evaluer (apprécier sa participation et celle de ses pairs à chacune des étapes du travail).</li> </ul>

<b>intellectuel</b>	<b>Exploiter l'information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher et sélectionner l'information, savoir consulter et utiliser un fichier, un plan simple, un mode d'emploi, un dictionnaire.</li> <li>• Organiser ou réorganiser les informations réunies.</li> <li>• Utiliser l'information pour mener à bien une tâche, un projet...</li> </ul>
	<b>S'appropriier les notions de temps et d'espace.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se situer dans l'espace et dans le temps.</li> <li>• Situer des événements de la vie dans le temps et dans l'espace.</li> <li>• Construire des repères dans le temps et dans l'espace.</li> <li>• Organiser son temps.</li> <li>• Distinguer le temps linéaire (chronologie) du temps cyclique (jour, mois, saison, année).</li> </ul>
	<b>Résoudre des problèmes.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les composantes de la situation de communication.</li> <li>• Formuler des hypothèses et les vérifier.</li> <li>• Communiquer sa stratégie (démarche personnelle suivie pour trouver une solution à un problème).</li> </ul>
	<b>Exercer sa pensée critique.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser la situation de communication.</li> <li>• Porter un jugement.</li> <li>• Emettre un avis personnel.</li> </ul>
	<b>Mettre en œuvre sa pensée créatrice.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir différents types de réalisations.</li> <li>• Elaborer un projet de création.</li> <li>• Représenter ses idées sous différentes formes (dessin, scénario, texte...)</li> <li>• Apprécier le produit fini.</li> </ul>

## LES COMPETENCES VISEES RAPPEL STRUCTURANT

### **La compétence transversale**

- s'exerce dans une panoplie très large de situations et de contextes.
- est mobilisée dans plus d'une discipline.



### **La compétence terminale**

- intègre les compétences disciplinaires et les mobilise dans le cadre d'une situation significative.



### **Les compétences disciplinaires : C.B. / C.P. (perfectionnement)**

- se subdivisent en compétences de base et compétences de perfectionnement.
- intègrent plusieurs objectifs spécifiques et les mobilisent dans le cadre d'une situation significative .



### **Les objectifs spécifiques**

- traduisent le résultat de l'exercice de la capacité sur un / des contenu (s) et réciproque.



### **Les contenus**

- sont les « objets » de l'apprentissage : une portion de matière.

## V- CONTENUS ET STRUCTURE DU PROGRAMME

### ***1- Les thèmes***

Les thèmes sont choisis en fonction des valeurs éducatives qu'ils véhiculent. Ils constituent des contextes dans lesquels l'élève évolue et font intervenir plusieurs apprentissages effectués dans le cadre d'une ou de plusieurs disciplines. Les thèmes retenus seront traités tout au long des 6 premières années de l'E.B. (arabe et français).

L'exploitation de ces thèmes par le maître amènera l'enfant :

- à avoir une vision du monde qu'il sera invité à discuter, à critiquer ou à confirmer : attitude qui contribuera à l'affirmation de soi ;
- à s'approprier des valeurs et des comportements qui lui permettront de s'intégrer et de vivre en société.

Les thèmes retenus dans ce programme sont fédérateurs de sous- thèmes (centres d'intérêt). Ces sous- thèmes serviront de contexte à l'exercice des compétences visées et de fil conducteur au module et ce, à travers les situations de communication et projets qui seront proposés aux élèves.

#### **a / Santé et bien- être**

L'élève fait preuve de prévention, d'hygiène, de sécurité et de bien- être.

*Exemples de sous- thèmes : la maladie- l'alimentation - l'hygiène- l'habitation...*

#### **b / Environnement**

L'élève découvre son environnement et joue un rôle dans la protection, la conservation et l'amélioration de cet environnement.

*Exemples de sous-thèmes : la famille- l'école- la rue- la ville- la campagne...*

#### **c / Médias et nouvelles technologies**

- L'élève
- exerce son esprit critique sur les produits proposés ;
  - utilise les nouvelles technologies (T.I.C.) pour une recherche simple.

*Exemples de sous-thèmes : la télévision- l'ordinateur- le journal- internet...*

#### **d / Paix et tolérance**

L'élève respecte les valeurs de paix et de tolérance et apprend à vivre avec les autres.

*Exemples de sous-thèmes : les relations de bon voisinage- l'intégration à l'école (élèves de nationalités différentes, élèves handicapés...)*

#### **e / Solidarité et citoyenneté**

L'élève agit en conformité avec son identité culturelle, ses droits et ses devoirs.

*Exemples de sous-thèmes : l'amitié- l'entraide...*

#### **f / Travail et loisirs**

L'élève reconnaît la valeur :

- de tout métier ou profession assuré par les citoyens.
- du travail et de son impact positif sur la vie personnelle, professionnelle et sociale de tout citoyen.
- des loisirs dans l'équilibre et le développement de la personnalité.

*Exemples de sous-thèmes : les jeux- les loisirs- les métiers- les vacances...*



## **g / Culture et découverte du monde**

L'élève découvre progressivement de nouveaux horizons.

*Exemples de sous-thèmes : les voyages- les visites- les rencontres...*

**Remarque :** En 3<sup>e</sup> année, certains thèmes ne sont pas exploités de façon explicite, mais ils se retrouvent en filigrane dans les situations d'apprentissage.

*Exemples : la tolérance, la citoyenneté et la solidarité apparaissent dans les actes et les comportements des différents personnages introduits dans les supports : texte, B.D. etc.*

## **2- Les contenus : caractéristiques générales**

L'objectif de l'enseignement/apprentissage est d'installer la compétence à comprendre et à produire des discours variés à l'oral et à l'écrit dans des situations diverses tout en assurant l'acquisition progressive des règles de fonctionnement de la langue.

Ainsi le contenu linguistique comprendra trois volets :

- \* un contenu grammatical déterminé sous forme de catégories morpho-syntaxiques ;
- \* un contenu déterminé sous formes d'objectifs de communication et de types de textes ;
- \* un contenu lexical déterminé essentiellement en référence à des thèmes ainsi qu'à la fréquence d'emploi.

Au 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement de base, on initiera les élèves à la pratique du français dans des situations de communication. L'acquisition de compétences grammaticales se fera à ce stade de manière essentiellement implicite.

### **Les supports**

Le choix des supports devra permettre à l'élève de rendre compte d'événements de la vie quotidienne, de découvrir progressivement certains aspects de la vie en France et dans d'autres pays et d'avoir une connaissance élémentaire de la culture de ce pays. Et ce, grâce au recours à des supports sonores, visuels et textuels présentant des situations courantes et dont les particularités culturelles ne seront pas trop marquées.

### 3. Compétences, Objectifs spécifiques et Contenus-matières

#### Activités de l'oral - 1 -

Les compétences, objectifs spécifiques et contenus présentés dans ce tableau de façon linéaire, doivent être envisagés en étroite interaction les uns avec les autres.

#### Compétence terminale

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs et savoir-faire) dans les énoncés oraux cohérents et intelligibles pour :

- manifester sa compréhension d'un message oral ;
- rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ;
- communiquer dans le cadre d'une situation significative.

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques / objectifs de communication	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
<b>ECOUTER</b> Distinguer les formes de communication orale.	* Distinguer l'arabe du français. * Se familiariser avec le rythme de la langue française. * Distinguer un chant d'une comptine, d'un poème, d'un énoncé, d'un dialogue. * Distinguer des schémas intonatifs.	* des chants. * des comptines. * des poèmes. * des consignes de travail. * des dialogues. * des messages. * des jeux de rythmes.	X	X
			X	X
<b>COMPRENDRE</b> Manifester sa compréhension d'un message oral.	* Modifier son attitude en fonction des informations reçues par l'expression corporelle, le dessin, l'exécution de consignes orales. * Répondre à des questions.	* des consignes de travail. * des dialogues. * des messages. * des jeux de rythmes. <i>Le code utilisé</i> * Les pointillés (...) signifient que la notion doit être abordée au cours de l'année mais pas nécessairement maîtrisée : niveau de sensibilisation * La croix (x) signifie que la notion doit faire l'objet d'activités destinées à en assurer l'acquisition.. * La croix foncée signifie que la notion (ou le contenu) a été traitée en 3 <sup>e</sup> mais qu'elle sera consolidée en 4 <sup>e</sup>	X	X
			X	X

Activités de l'oral - 2 -

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques/ objectifs de communication	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
PARLER			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>

Imiter des énoncés simples	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Répéter des énoncés variés (message, dialogue, poème...).</li> <li>* S'exercer à des jeux d'intonation et de rythmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* jeux d'intonation.</li> <li>* saynètes.</li> <li>* histoires courtes, événements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> </ul>
Reproduire de mémoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Réciter un poème de façon expressive.</li> <li>* Interpréter un chant, une comptine.</li> <li>* Apprécier un chant, un poème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sons communs au français et à l'arabe ; exemples : [u]- [i]- [a]- [l]- [m]- [r].</li> <li>* Sons propres au français opposés à des sons arabes ; exemples : [y/u]- [y/i]- [p/b]- [f/v]-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> <li><b>X</b></li> </ul>
Intégrer les règles de prononciation dans un énoncé	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Articuler correctement les phonèmes du français.</li> <li>* Lier et enchaîner les mots et les phrases.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Opposition : [ɔ̃/e]</li> <li>* Opposition voyelles orales / voyelles nasales : [a/â]- [o/ô]- [e/ɛ]</li> <li>* Opposition voyelles nasales : [â/ô]- [ien/ienne]</li> <li>* Consonnes + r / l.</li> <li>* Opposition voyelle ouverte / fermée [ej/œj]- [eil/euil]</li> <li>* Voyelle fermée + r-[ɛr/œr] (er/eur)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> <li>....</li> <li>....</li> <li>....</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> <li><b>X</b></li> <li></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li></li> </ul>
Intégrer les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Respecter l'intonation correspondant à des énoncés déclaratif, interrogatif, exclamatif et impératif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prononciation des nombres (1 et 2 chiffres)</li> <li>* Le e muet.</li> <li>* Les liaisons obligatoires.</li> <li>* L'enchaînement consonantique.</li> <li>* L'intonation déclarative exclamative interrogative impérative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> <li>X</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> <li><b>X</b></li> </ul>

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques / objectifs de communication	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Etablir un contact social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprier les objectifs de communication suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>* Saluer/ prendre congé de quelqu'un.</li> <li>* Prendre et demander des nouvelles de quelqu'un.</li> <li>* Se présenter/ présenter quelqu'un.</li> <li>* Accueillir/ remercier/ s'excuser.</li> <li>* Exprimer un sentiment.</li> <li>* Demander/ donner des informations.</li> <li>* Réagir à une demande d'informations.</li> </ul> </li> <li>- Utiliser dans des énoncés les 7 structures de la phrase simple.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>La phrase à présentatif.</b> C'est + GN (nom propre, non commun, voilà + GN) Voilà + GN/ C'est + adverbe + adjectif Il y a + GN/ il y a + GN + adjectif Il y a + GN + pour + GN, etc.</li> <li>* <b>La phrase à verbe être / avoir</b> GN + Verbe être + GN/GNP/ adjectif GN + Verbe avoir + expansion.</li> <li>* <b>La phrase sans complément</b> GN + Verbe (Sonia mange)</li> <li>* <b>La phrase à complément direct (c.o.d)</b> GN + V+GN (Il dessine un lapin)</li> <li>* <b>La phrase à complément indirect</b> GN + V+GNP</li> <li>* <b>La phrase à deux compléments</b> GN + V+GN+GNP (Elle prête sa gomme à sa camarade)</li> <li>* <b>La phrase impersonnelle</b> Il pleut. Il fait beau. Il faut+ infinitif...</li> </ul> <p><i>Les 7 structures sont au programme de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> années.</i></p>	X	X
Adapter un message à la situation de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prendre en compte les éléments constitutifs d'une situation de communication : qui parle ? à qui ? pour dire quoi ? dans quelles circonstances (temps, lieu...)?</li> <li>* Employer les formules de politesse.</li> <li>* Adapter son comportement à la situation et au statut de l'interlocuteur.</li> </ul>		X	X

			X	X
		<b>* Les types de phrases</b>		
		- <i>la phrase interrogative</i>	X	X
		interrogation totale (est-ce que.. ?), partielle (où ? qui ? combien ? quand ? pourquoi ?...)		
		- <i>la phrase déclarative</i>	X	X
		- <i>la phrase exclamative</i>	X	X
		(l'intonation exclamative et l'adverbe exclamatif)		
		- <i>la phrase impérative</i>	X	X
		<b>* Les formes de phrases</b>	X	X
		- phrase affirmative	X	X
		- phrase négative ne...pas	X	X
		ne....plus	...	X
		<b>* L'expansion de la phrase</b>	....	X
		(lieu-temps-manière)		
		<b>* La phrase complexe</b>	....	X
		- la coordination par et	....	X
		- la subordination : parce que	....	X
		- pour + infinitif	X	X
	* Utiliser les types et formes de phrases.			
	* Utiliser des phrases complexes.			

Activités de l'oral - 4 -

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques / objectifs de communication	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Intégrer dans un énoncé (récit d'événements ou autre) les structures de la phrase simple	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Raconter une histoire simple/ un événement.</li> <li>* Retrouver les étapes essentielles d'un court récit.</li> <li>* Inventer une suite ou introduire des variantes cohérentes à un récit.</li> <li>* Décrire :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caractériser un objet, un animal, une personne, un lieu, un état.</li> <li>- Situer une personne, un objet, un lieu...dans le temps et dans l'espace.</li> <li>- Décrire des actions en les nommant et les caractérisant.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>* Les constituants du GN</b></p> <p><b>Les déterminants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les articles définis/ indéfinis</li> <li>- les adjectifs possessifs</li> </ul> <p><b>Le nom</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nom propre / commun</li> <li>- genre et nombre</li> </ul> <p><b>L'expansion du GN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'adjectif qualificatif</li> <li>- le complément de nom / lieu / temps</li> <li>- la relative avec « qui »</li> </ul> <p><b>Les substituts du GN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le / la / les</li> <li>- il / ils - elle / elles</li> </ul>	x	x
			x	x

<p>Intégrer dans des énoncés la notion de temps</p>	<p>- Utiliser les objectifs de communication suivants :  Ordonner / interdire.  Donner un conseil.  Enoncer une consigne de travail.</p>	<p><b>Le verbe</b>  - les verbes du 1<sup>er</sup> groupe au présent/ au passé composé/ à l'impératif / au futur.  - les verbes du 2<sup>e</sup> groupe au présent/ au passé composé/ à l'impératif / au futur.  - les verbes usuels du 3<sup>e</sup> groupe : vouloir/pouvoir/lire/dire/écrire/fair e au présent/ au passé composé/ à l'impératif / au futur.  - verbes être et avoir au présent  - quelques verbes pronominaux (relatifs à la toilette et autres).</p>	<p>x  ....  ....  x  x</p>	<p><b>x</b>  x  x  <b>x</b>  <b>x</b></p>
---	--	--	--	---



Activités de l'oral - 5 -

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques / objectifs de communication	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Prendre position	<ul style="list-style-type: none"> <li>* S'approprier les objectifs de communication suivants :</li> <li>* Donner un avis personnel.</li> <li>* Exprimer l'accord, le désaccord/ le refus/ une préférence.</li> <li>* Porter un jugement sur un comportement, une action, un fait...</li> <li>* Exprimer des ordres/ des interdictions.</li> <li>* Justifier une action.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Reprise des phrases complexes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• parce que je crois que...</li> <li>• pour + infinitif</li> </ul> </li> <li>* Reprise des formes des phrases :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Je suis d'accord parce que</li> <li>Je ne suis pas de cet avis parce que...</li> </ul> </li> <li>* Reprise de la phrase impersonnelle :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>il faut/ il ne faut pas</li> </ul> </li> </ul>	...	X
			X	X
			...	X
			....	X
			X	X

Activités de l'oral - 6 -

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques / objectifs de communication	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Intégrer dans un énoncé le vocabulaire spécifique à une situation	* Utiliser le vocabulaire précis acquis au cours des activités.	<p><b>Thèmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé et bien être</li> <li>- Environnement</li> <li>-Médias et nouvelles technologies</li> <li>- Paix et tolérance</li> <li>- Solidarité et citoyenneté</li> <li>- Travail et loisirs</li> <li>-Culture et découverte du monde</li> </ul> <p><b>Sous-thèmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La maladie - l'hygiène- l'alimentation- l'habitation...</li> <li>- La famille- l'école- la rue- la ville- la campagne...</li> <li>- L'amitié- l'entraide...</li> <li>- Les métiers - les jeux - les loisirs - les vacances...</li> <li>- Les voyages - les visites ...</li> </ul>	X X ... ... X X X	X X X X X X

Activités de lecture -1-

**Compétence terminale**

Intégrer les mécanismes de base de la lecture (décodage et encodage) pour :

- lire des textes courts et variés ;
- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
<p><b>LIRE</b></p> <p>Lire globalement des messages, des mots</p> <p>S'approprier les mécanismes de *décodage et d'encodage</p> <p>Intégrer le mécanisme de déchiffrage nécessaire à une lecture vocale intelligible</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* S'orienter de gauche à droite sur une page/ l'ardoise...</li> <li>* Se familiariser avec les signes écrits du français.</li> <li>* Etablir la relation script/ cursive.</li> <li>* Lire des mots globalisés.</li> <li>* Etablir des correspondances entre signes et sons et réciproquement.</li> <li>* Lire les graphèmes correspondant aux phonèmes étudiés.</li> <li>* Déchiffrer des mots synthétisables.</li> <li>* Lire des messages puis des textes courts sans syllaber et d'une manière intelligible.</li> <li>* Respecter la ponctuation forte dans l'oralisation d'un message écrit.</li> <li>* Utiliser l'intonation adéquate.</li> <li>* Faire les liaisons obligatoires.</li> <li>* Lire rapidement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Messages.</li> <li>* Phrases.</li> <li>* Textes de synthèse.</li> <li>a-i-l-ou-r-e-m-t-f-o-j-b-s-d-u-p-n-v-c+ (a-o-u)-an/ am-en/em-on/om-au/eau-eu-é-ê-ai-ei-er/et/ez/es-é-oi-in/ain/ein-c=s=ç-ch</li> <li>z/s =z – g= [j] – g= [g]- k-q-gn</li> <li>ette-esse-erre-elle-oin-ien/ienne ill-ail/ouil/euil/eil-ion/tion-ph-x-y</li> </ul>	X	
			X	
			X	
			X	
			X	
			X	
			...	X
			...	X
			...	X

\* Le décodage est la mise en correspondance lettres  $\longrightarrow$  sons et syllabes pour oraliser l'écrit (déchiffrage) .

\* L'encodage est la mise en correspondance sons  $\longrightarrow$  lettres pour produire l'écrit.

Activités de lecture -2-

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Donner du sens à un message écrit	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etablir une relation message - image.</li> <li>* Lire une consigne et l'exécuter.</li> <li>* Manifester sa compréhension d'un message écrit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Messages – images...</li> </ul>	X	
Intégrer les mécanismes de base de la lecture dans la recherche et la construction du sens d'un texte	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Lire silencieusement un texte .</li> <li>* Répondre à des questions simples.</li> <li>* Emettre des hypothèses.</li> <li>* Dégager des idées essentielles/ des événements importants dans un texte.</li> <li>* Justifier sa réponse par un relevé d'indices explicites dans le texte.</li> <li>* Donner, après lecture, des renseignements ponctuels sur le texte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Textes de lecture en rapport avec les sous-thèmes.</li> </ul>	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Reconnaître et lire des types d'écrit variés.</li> <li>* Identifier, dans un texte, les passages dialogués.</li> <li>* Repérer la situation initiale/ intermédiaire et finale dans un récit.</li> <li>* Recueillir des informations (texte documentaire).</li> <li>* Agir à la suite d'une lecture (texte injonctif).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Types d'écrit :</li> <li>- récit</li> <li>- BD</li> <li>- documentaire</li> <li>- mode de fabrication</li> <li>- recette</li> <li>- contes...</li> </ul>	X	X

### Compétence terminale

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs et savoir-faire) dans des énoncés écrits, cohérents pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne.

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
<b>ECRIRE</b>				
Distinguer les formes de communication écrite	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Se familiariser avec l'écriture française / la distinguer de l'écriture arabe.</li> <li>* Evoluer dans un environnement écrit fonctionnel.</li> <li>* Distinguer les deux types d'écriture script/ cursive.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Affichages instrumentaux :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- messages</li> <li>- consignes</li> <li>- nombres</li> <li>- couleurs</li> </ul> </li> </ul>	X	
S'approprier les graphies au programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Reproduire des formes géométriques et/ou graphiques en respectant le sens gauche-droite.</li> <li>* Ecrire correctement les graphies inscrites au programme en cursive et en respectant les normes (voir contenus de la lecture).</li> <li>* Présenter correctement un travail écrit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- jours de la semaine</li> <li>- mois de l'année</li> <li>- tableau de sons</li> <li>- «maisons» (liste des mots globalisés et autres)</li> <li>- productions d'élèves</li> <li>- dossiers documentaires</li> <li>- les accords essentiels (P.E.L.)</li> <li>- des formes géométriques</li> <li>- les graphies étudiées</li> </ul>	X	X
S'approprier le mécanisme d'analyse-synthèse	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Reconnaître visuellement les graphies.</li> <li>* Discriminer des graphies voisines (b/p/q).</li> <li>* Compléter des mots par les graphies appropriées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les mots et les phrases contenant ces graphies</li> <li>- toutes les lettres minuscules de l'alphabet</li> <li>- toutes les lettres majuscules.</li> </ul>	X	X
			...	X

Activités de l'écrit -2-

Compétences disciplinaires	Objectifs spécifiques	Contenus	2 <sup>ème</sup> degré	
			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>







			3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>
Intégrer le vocabulaire et les règles de fonctionnement de la langue dans la production d'un récit sur un événement de la vie quotidienne	* Rédiger la légende d'un support visuel en utilisant une des structures de la phrase simple.	* Les structures de la phrase simple.	x	<b>x</b>
	* Imaginer le contenu d'une bulle / d'une réplique dans un mini dialogue.	* Le vocabulaire en rapport avec les sous-thèmes.	x	<b>x</b>
	* Rédiger un énoncé en réponse à une consigne.	* Les accords (étudiés).	....	x
	* Compléter un récit par une ou deux phrases.	* La ponctuation forte.	x	<b>x</b>
	* Commencer un récit par une ou deux phrases.	* Les articulateurs temporels étudiés.	....	x
	* Raconter un fait/ un événement de la vie courante.			

## VI- METHODOLOGIE

### 1- ACTIVITES DE L'ORAL EN 3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup>

#### ■ La mise en train

Les chansons, les comptines et poèmes seront exploités en trois temps :

écoute attentive  
compréhension  
apprentissage.

2- Dans le choix des chansons, comptines et poèmes, on tiendra compte des thèmes et également de la motivation de l'élève et de ses acquis linguistiques.

#### ■ La phonétique

##### *Methodologie*

Les élèves s'exerceront sur des phonèmes intégrés successivement dans des phrases, des mots puis des syllabes.

Le travail s'effectuera en trois temps :

- \* audition ;
- \* discrimination auditive ;
- \* production ;
- \* émission.

##### *Modalités*

En phase de pré-apprentissage , l'absence de séances de phonétique sera compensée par la correction phonétique permanente des énoncés produits par les élèves.

En phase d'apprentissage structuré et d'intégration, l'activité de phonétique sera étroitement liée à celle de l'étude des graphies : elle constituera l'étape de reconnaissance auditive du phonème-graphème à l'étude. Des exercices spécifiques de discrimination et de prononciation seront réalisés.

Les liaisons, les enchaînements consonantiques et les schémas intonatifs ne feront pas l'objet de leçons de phonétique.

Ils seront manipulés au cours des activités d'expression orale et de lecture.

**La correction phonétique fera l'objet d'une vigilance constante dans toutes les activités de français.**

### 2- ACTIVITES DE L'ECRIT EN 3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup>

#### ■ La lecture et l'étude de graphies en 3<sup>ème</sup> année

L'apprentissage de la lecture s'effectuera selon une méthode mixte et évolutive :

*mixte* car elle combine :

- \* l'approche globale ;
- \* la démarche analytique ;
- \* la synthèse.

*évolutive* parce que la démarche variera au fur et à mesure en fonction des objectifs et des moments d'apprentissage.

L'apprentissage de la lecture se fera donc en deux étapes d'inégales durées :

une phase d'imprégnation / globalisation

une phase d'analyse- synthèse et d'intégration.

##### **La phase d'imprégnation- globalisation**

*L'imprégnation* a pour objectif la mise en contact avec l'écrit, la familiarisation avec l'écriture du français et une préparation à l'apprentissage structuré de la lecture.

Ainsi, dès le premier module d'apprentissage, des messages seront introduits dans le but de créer un environnement écrit destiné :

à sensibiliser les élèves à l'orientation gauche / droite de l'écriture française ;

à les familiariser avec les signes écrits du français ;

à constituer un corpus écrit progressivement capitalisé et enrichi ...

Outre les activités organisées autour des messages écrits, d'autres activités, préparatoires à la lecture- écriture, seront introduites.

*La globalisation* interviendra dès qu' un petit capital linguistique aura été constitué et que quelques messages écrits auront été introduits lors de l'imprégnation.

*La globalisation* a pour objectifs :

- l'identification des messages écrits ;
- l'analyse de ces messages en mots ;
- la reconstitution des messages initiaux ;
- la construction de nouveaux messages.

##### **La phase d'analyse / synthèse et d'intégration**

Cette étape a pour objectif :

l'identification des graphies ;

leur assemblage selon les règles de la combinatoire en vue de leur appropriation ;

la lecture de phrases et de textes.

Des messages continueront néanmoins à être exploités tout au long de l'année.

##### **Initiation et motivation à la lecture de textes longs**

Cette étape a pour objectif :

-d'entraîner les élèves à mobiliser les compétences acquises en lecture au cours des phases précédentes pour lire un texte long adapté à leur niveau (conte).

## ■ L'expression orale

### Les modes d'apprentissage :

L'apprentissage sera réalisé selon un processus reposant alternativement sur deux modes :

- \* l'imprégnation ou le préapprentissage
- \* l'apprentissage structuré et l'intégration

### L'imprégnation

Elle permet d'initier les élèves à la pratique du français (sons, intonation, lexique, structures linguistiques...) au moyen d'un bain de langue (audition de chants, de comptines, interventions orales du maître). Dans les premières semaines, le rôle de l'imprégnation est prédominant.

Au cours de cette période, les productions verbales des élèves restent nécessairement modestes, la communication dans la classe fera donc appel à des moyens d'expression non linguistiques (geste- mimique- dessin)

L'imprégnation se poursuivra tout au long de l'année mais verra son importance décroître progressivement au profit de l'apprentissage structuré et l'intégration.

### L'apprentissage structuré et l'intégration

L'apprentissage structuré consiste à assurer l'acquisition par les élèves de contenus lexicaux, grammaticaux et discursifs dans des activités d'appropriation et de réinvestissement.

Il interviendra en début d'apprentissage, de façon ponctuelle, pour assurer l'acquisition, par les élèves, de quelques éléments linguistiques. Il se poursuivra, en se développant, tout au long de l'année. A ces **activités d'acquisition** viendront se greffer des **activités d'intégration**. Ces dernières viseront la mobilisation des acquis dans des situations de vie nouvelles ayant toujours du sens pour les élèves.

### La mise en situation

Les activités de communication seront déclenchées et organisées à partir de situations de communication qui, tout en favorisant la motivation des élèves et la manipulation des éléments linguistiques, donneront du sens aux apprentissages en les contextualisant.

Les supports seront aussi variés que possible :

- \* comptines- bandes dessinées ;
- \* chants ;
- \* dialogues- situations au tableau de feutre ;
- \* textes- scènes mimées- contes.

### La mise en œuvre pédagogique

L'activité comportera plusieurs moments :

- mise en situation favorisant les réactions spontanées des élèves face à une situation/un contexte proposé par le maître.
- exploration de la situation en vue de/ d' :
  - \* réactiver les acquis ;
  - \* créer de nouveaux besoins langagiers ;
  - \* introduire des structures et un lexique nouveau.
- apprentissage structuré : manipulation, réemploi des structures et des mots nouveaux dans des situations diverses puisées dans le vécu des élèves.
- apprentissage de l'intégration : intégration des acquis dans des situations nouvelles significatives pour l'élève.
- évaluation. Celle-ci interviendra tout au long des apprentissages de façon ponctuelle et au terme des apprentissages (au cours des modules d'évaluation), de manière plus structurée.

## ■ L'écriture en 3<sup>e</sup> /4<sup>e</sup> années

Cette activité se déroulera en trois étapes :

- présentation du modèle d'écriture par le maître .
- entraînement collectif.
- travail individuel.

## ■ La lecture en 4<sup>ème</sup> année

L'apprentissage comprendra :

- 1- Une phase réservée à l'apprentissage des nouvelles graphies combinant :
  - l'approche globale ;
  - la démarche analytique ;
  - la synthèse.
- 2- Une phase réservée essentiellement à la lecture de textes variés (différents types d'écrit). L'exploitation des textes visera, au cours de ces deux phases, parallèlement à la synthèse des graphies étudiées, la lecture courante et la compréhension.

## ■ L'orthographe en 4<sup>ème</sup> année

L'étude de chaque notion orthographique donnera lieu à :

- \* un travail collectif au cours duquel le PLM sera largement utilisé ;
- \* un travail individuel consistant en des exercices écrits variés : dictée, auto- dictée et des productions écrites personnelles.

L'orthographe et l'étude des graphies, qui sont des activités complémentaires, seront étroitement liées.

**La correction orthographique fera l'objet d'une vigilance continue au cours de toutes les activités écrites.**

## ■ La pratique écrite de la langue en 4<sup>ème</sup> année

Cette activité comportera trois étapes :

- 1- Un travail collectif d'exploration visant la mise en évidence de la notion ciblée.
- 2- Un travail individuel reposant essentiellement sur des manipulations écrites en vue d'intensifier le réemploi de cette notion et de favoriser son appropriation.  
*Exemples d'exercices :*
  - \* à trou
  - \* d'enrichissement
  - \* de transformation
  - \* de réduction
  - \* de substitution
- 3- Un travail axé sur l'intégration des acquis.
  - \* production (dirigée/libre ; partielle/ totale)

## VII- EVALUATION

Dans le cadre d'une approche par compétences, l'appréciation des aptitudes et des acquis des élèves se fait à partir d'une évaluation continue assurée par l'enseignant.

Les informations recueillies, à la suite de cette évaluation, servent à établir un diagnostic et à mettre en place un dispositif de remédiation pour, d'une part, combler les lacunes enregistrées chez les élèves et d'autre part, réguler l'action pédagogique du maître.

Ces informations offrent, en outre, l'occasion à l'enseignant de faire le point avec l'apprenant sur les performances (résultats) de ce dernier et de choisir avec lui une stratégie de remédiation appropriée.

L'évaluation des acquis a des fonctions différentes selon les moments où elle est réalisée :

- *En début d'année l'évaluation a une fonction de régulation et d'orientation.* Elle permet d'établir un diagnostic concernant les apprentissages fondamentaux de l'année précédente (prérequis) qui doivent éventuellement faire l'objet d'une remédiation avant d'entamer les apprentissages nouveaux du programme et de les orienter.
- *En cours d'année/de degré, l'évaluation a aussi une fonction de régulation.* Elle vise à diagnostiquer les erreurs importantes et récurrentes et à prévoir la/les remédiation(s) adéquate(s) ;
- *A la fin d'un degré, l'évaluation a alors une fonction certificative :* il s'agit de faire un bilan des acquis concernant les apprentissages censés être terminés en vue de prendre une décision quant à l'accès ou non au degré supérieur.

Pour être significative et utile, l'évaluation doit porter sur les *compétences de base* préalablement établies et dont la maîtrise est reconnue comme indispensable à la poursuite des apprentissages ultérieurs. (*cf. l'ordinogramme des C.B. plus loin*) .

Pour témoigner de la maîtrise de ces compétences de base, l'élève est appelé à réaliser des épreuves en cours et en fin de degré. **Ces épreuves sont rédigées en termes de performances.**

### 1 – LES PERFORMANCES ATTENDUES

**a / La performance attendue au terme du 2<sup>e</sup> degré (3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup>),** désignée par la terminologie «*Objectif terminal d'Intégration (O.T.I.)*» lors de la phase d'expérimentation de l'approche par compétences, constitue dans ce programme **l'indicateur de mesure** qui témoigne du degré de maîtrise de **la compétence terminale** liée à l'oral/ à la lecture / à l'écrit (production).

**b / La performance attendue au terme de la 3<sup>ème</sup> année,** désignée par la terminologie «*Objectif d'Intégration du 3<sup>e</sup> trimestre (O.I.)*» lors de la phase d'expérimentation, constitue dans ce programme **l'indicateur de mesure** qui témoigne du degré de maîtrise **des compétences disciplinaires** auxquelles la performance est rattachée.

## \* Énoncés des performances

### a/ L'expression orale

#### **Compétence terminale**

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs et savoir-faire) dans des énoncés oraux cohérents et intelligibles pour :

- manifester sa compréhension d'un message oral ;
- rendre compte à un tiers d'un événement de la vie quotidienne ;
- communiquer avec autrui dans le cadre d'une situation significative.

#### **Performance attendue à la fin du 2<sup>e</sup> degré**

Au terme de la 4<sup>e</sup> année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire à partir d'une situation présentée oralement par le maître ou d'un support (visuel, textuel ou concret) un énoncé oral d'au moins trois phrases constituant un récit cohérent ou un dialogue.

#### **Performance attendue à la fin de la 3<sup>e</sup> année**

Au terme de la 3<sup>e</sup> année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire à partir de supports visuels et dans le cadre d'une situation présentée par le maître au moins trois énoncés oraux significatifs d'une phrase chacun pour :

- répondre à des questions ;
- et/ou rendre compte d'un événement de la vie quotidienne ;
- et/ou échanger des répliques dans un mini-dialogue.

### b/ La lecture

#### **Compétence terminale**

Intégrer les mécanismes de base de la lecture (décodage et encodage) pour :

- lire des textes courts et variés ;
- rendre compte oralement ou par écrit de sa compréhension d'un texte.

#### **Performance attendue à la fin du 2<sup>e</sup> degré**

Au terme de la 4<sup>e</sup> année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de :

- lire à haute voix et de manière intelligible un texte court constitué de mots connus conforme aux thèmes et aux types d'écrit enseignés ;
- lire silencieusement un autre texte pour répondre par écrit à, au moins, trois questions portant sur la compréhension globale, la compréhension du vocabulaire et la justification d'une réponse.

### ***Performance attendue à la fin de la 3<sup>e</sup> année***

- Au terme de la 3<sup>e</sup> année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de :
- lire à haute voix et de manière intelligible un paragraphe constitué de mots connus conforme aux thèmes et aux types d'écrit enseignés ;
  - lire silencieusement un texte court pour répondre par écrit à trois questions simples (en reliant par une flèche, barrant ce qui est faux, complétant une idée par un mot, recopiant un indice (mot ou phrase) explicite dans le texte...).

**Remarque :** Ces deux énoncés de performances bien que paraissant très proches se différencieront par le contexte de réalisation que le maître choisira en fonction du niveau d'étude : nature, longueur et degré de complexité du texte ou du paragraphe à lire et des questions posées.

### ***c/ L'écrit***

#### ***Compétence terminale***

Intégrer les acquis linguistiques (savoirs et savoir-faire) dans des énoncés écrits cohérents pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne dans le cadre d'une situation significative.



### ***Performance attendue à la fin du 2<sup>e</sup> degré***

Au terme de la 4<sup>e</sup> année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire à partir d'un support (visuel, textuel...) un énoncé écrit d'au moins trois phrases constituant un récit cohérent.



### ***Performance attendue à la fin de la 3<sup>e</sup> année***

Au terme de la 3<sup>e</sup> année de l'enseignement de base, l'élève sera capable de produire, à partir de supports visuels et dans le cadre d'une histoire racontée par le maître, au moins, trois énoncés significatifs écrits d'une phrase chacun, pour rendre compte d'un événement de la vie quotidienne et/ou caractériser un animal, un objet une personne et / ou décrire un état.

**Remarque :** Comme cela a pu être constaté, l'énoncé des performances attendues reprend l'énoncé des compétences disciplinaires les plus intégratives contenues dans le programme. En évaluation, l'intégration d'un ensemble de ces compétences se manifeste par une tâche, celle de « **Produire** » ; entendre par cela : produire dans le cadre d'une situation de communication significative pour l'élève.

## 2- L'ORDINOGRAMME

L'ordinogramme a pour fonction d'aider les maîtres à retrouver sous une forme structurée et hiérarchisée les compétences de base que les élèves doivent absolument maîtriser pour réaliser les performances attendues au terme d'un degré ou d'une année.

Les performances attendues en <b>lecture</b> au terme de la 4 <sup>e</sup> et de la 3 <sup>e</sup> années nécessitent la maîtrise par les élèves des 3 compétences de base de la sphère 3		
Les performances attendues à <b>l'écrit</b> au terme de la 4 <sup>e</sup> et de la 3 <sup>e</sup> années nécessitent la maîtrise par les élèves des 7 compétences de base des sphères 2 et 3.		
Les performances attendues à <b>l'oral</b> au terme de la 4 <sup>e</sup> et de la 3 <sup>e</sup> années nécessitent la maîtrise par les élèves des 6 compétences de base des sphères 1 et 2.		
<p><b>CB2.</b> Produire un énoncé en employant le temps qui convient : le présent ou le passé composé *.</p> <p>↑</p> <p><b>CB1.</b> Utiliser dans une production personnelle en adéquation avec la situation de communication. Les schémas intonatifs correspondant aux énoncés déclaratif et interrogatif.</p> <p>↑</p> <p><b>Sphère d'activités (n°1) Oral</b></p>	<p><b>CB4.</b> Produire un énoncé pour raconter un événement de la vie quotidienne et/ou caractériser un objet, un animal ou une personne</p> <p>↑</p> <p><b>CB3.</b> Produire un énoncé en mobilisant et en employant le vocabulaire correspondant à la situation de communication.</p> <p>↑</p> <p><b>CB2.</b> Produire une phrase en respectant la règle d'accord sujet/verbe*.</p> <p>↑</p> <p><b>CB1.</b> Produire une phrase en employant, selon la situation, l'une des sept structures de la phrase simple inscrites au programme.</p> <p>↑</p> <p><b>Sphère d'activités (n° 2) Communes à l'oral et à l'écrit</b></p>	<p><b>CB3.</b> Sélectionner des informations essentielles contenues dans un texte et les justifier éventuellement.</p> <p>↑</p> <p><b>CB2.</b> Lire à haute voix et de manière intelligible une suite de phrases constituant un paragraphe.</p> <p>↑</p> <p><b>CB1.</b> Lire et écrire, dans un énoncé significatif, des mots contenant des graphèmes étudiés.</p> <p>↑</p> <p><b>Sphère d'activités (n°3) Ecrit</b></p>

**N.B.** Ce tableau, comprenant les CB par sphère d'activités, doit être lu de bas en haut.

\* En 4<sup>e</sup> année.

### **3 – LES CRITERES D’EVALUATION ET LEURS INDICATEURS**

Dans le cadre d’une pédagogie de l’intégration progressive, les critères d’évaluation évoluent avec le niveau d’études :

- un même critère minimal peut au fil du temps devenir plus exigeant (exemple : la correction orthographique ne concernera pas certaines difficultés dans les premières années parce que trop complexes ou non encore traitées) ;
- des critères de perfectionnement à un certain niveau d’études peuvent devenir des critères minimaux plus tard.

Pour les enseignants, il importe d’être très attentifs aux critères minimaux et à leur évolution à travers les années.

#### **Critères d’évaluation de l’oral**

##### ***A- Critères minimaux***

##### **C1- Adéquation avec la situation de communication**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l’élève :

- manifeste sa compréhension par la réalisation de la tâche demandée dans la consigne (raconter, répondre à des questions orales, caractériser une personne, imaginer une suite à un récit/ un dialogue...)
- utilise le vocabulaire approprié à la situation
- applique les règles sociales d’utilisation de la langue (exple : tutoiement / vouvoiement / formules de politesse...).

##### **C2- Correction phonétique**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l’élève :

- prononce et articule correctement les phonèmes rendant son message intelligible
- respecte l’intonation correspondant à un énoncé déclaratif, interrogatif et exclamatif
- réalise les liaisons obligatoires.

##### **C3- Correction linguistique**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l’élève :

- agence correctement les mots dans les phrases produites
- utilise correctement les formes verbales étudiées
- se fait comprendre par un tiers.

##### **C4- Cohérence de l’énoncé** Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l’élève :

- utilise, dans un récit, les articulateurs temporels (simples) étudiés
- émet un avis ou justifie correctement un point de vue ( exemple : Ce jeu est dangereux parce que...).

**Remarque :** tenir compte des spécificités du code oral qui tolère la répétition, la succession d’informations, le recours à la mimique et à la gestuelle pour préciser un énoncé.



## ***B- Critères de perfectionnement***

### **C5- Richesse du vocabulaire**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- utilise un vocabulaire riche, varié...
- utilise des comparaisons, des phrases complexes, etc.

### **C6- Fluidité de l'expression**

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- s'exprime avec beaucoup d'aisance (couramment, de façon naturelle et expressive)
- accompagne son énoncé d'une gestuelle appropriée
- adopte une attitude et un ton en adéquation avec la situation (joie, tristesse, colère, hésitation...).

## **Critères d'évaluation de l'écrit**

### ***A- Critères minimaux***

#### **C1- Adéquation avec la situation de communication**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- produit le nombre de phrases demandées ou plus
- manifeste sa compréhension en réalisant la tâche demandée dans la consigne (relie par une flèche- complète- élimine le ou les intrus- répond à des questions...)
- utilise le vocabulaire approprié à la situation de communication (lieu, personnages, événements...).

#### **C2- Lisibilité de l'écriture**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- reproduit correctement les lettres minuscules étudiées (3<sup>e</sup> A.)
- respecte les normes au niveau des lettres minuscules et majuscules (4<sup>e</sup> année).

#### **C3- Correction linguistique**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- agence correctement les mots dans la phrase produite
- respecte les accords étudiés au programme (4<sup>e</sup> )
- écrit correctement les formes verbales étudiées (4<sup>e</sup> )
- utilise la ponctuation forte.

#### **C4- Correction orthographique**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- respecte la correspondance phonie-graphie
- écrit correctement les mots de l'orthographe d'usage étudiés.

#### **C5- Cohérence du récit (4<sup>ème</sup> année)\***

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- emploie correctement les substituts pour éviter les répétitions
- fait progresser les événements dans son récit
- ne fait pas de contradiction.

*\* Ce critère ne sera pris en compte qu'à partir de la 4<sup>e</sup> année (2<sup>e</sup> trimestre).*

## ***B- Critères de perfectionnement***

### **C6- Richesse du vocabulaire**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- utilise un vocabulaire riche
- emploie des comparaisons, des compléments de nom, des phrases complexes...

### **C7- Présentation matérielle**

Ce critère est atteint pour tout énoncé dans lequel l'élève :

- présente une copie propre sans ratures ni surcharge.

## **Critères d'évaluation de la lecture**

### ***A- Critères minimaux***

#### **C1- Lecture vocale**

Ce critère est atteint pour tout texte ou message oralisé dans lequel l'élève :

- prononce et articule correctement l'énoncé de façon à le rendre intelligible
- respecte la ponctuation forte en y faisant correspondre le schéma intonatif adéquat
- réalise les liaisons obligatoires.

#### **C2- Compréhension globale**

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- manifeste sa compréhension d'un texte ou d'un paragraphe en répondant à des questions simples sur
  - . les personnages, le lieu, le moment de l'histoire
  - . les principaux événements
  - . le contenu du message...

#### **C3- Compréhension du vocabulaire**

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- rend compte de sa compréhension des mots et/ou expressions
  - . en se référant à des images
  - . en choisissant la bonne réponse dans une Q.C.M. (questionnaire à choix multiple)
  - . en complétant une phrase par le mot adéquat, etc.

#### **C4- Justification d'une réponse**

Ce critère est atteint lorsque l'élève justifie une réponse par :

- le choix d'un item présenté dans une Q.C.M.
- un relevé d'indices explicites dans un texte
- le recours au titre, aux illustrations...

## ***B- Critères de perfectionnement***

### **C5- Lecture fluide**

Ce critère est atteint pour toute lecture orale, rapide et expressive.

### **C6- Dépassement du texte \***

Ce critère est atteint lorsque l'élève :

- donne un avis personnel sur le comportement d'un personnage, sur les événements relatés dans le texte ;

- dégage une morale/ une valeur (exemples : c'est bien ce qu'a fait x parce que.../il faut aider les autres...).

*\* Ce critère sera pris en compte à partir de la 4<sup>e</sup> année.*